

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 07 avril 2022

n° 052-22 C

Objet : RD - Rapport d'activité 2021 du Conseil de développement de Grand Chambéry

- date de convocation le 01 avril 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi sept avril à dix-neuf heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, Université, Amphithéâtre 19000, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 51

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18

de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Jean-François Beccu à Michel Camoz - de Christèle Blambert à Brigitte Bochaton - de Stéphane Bochet à Jean-Marc Léoutre - de Vincent Boulnois à Jean-Marc Léoutre - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Alain Caraco à Marie Bénévise - de Michel Dyen à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Jean-Pierre Fressoz - de Hervé Ferroud-Plattet à Serge Tichkiewitch - de Alain Gaget à Pascal Mithieux - de Hélène Jacquemin à Philippe Gamen - de Laïla Karoui à Aloïs Chassot - de Gaëtan Pauchet à Aurélie Le Meur - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Emilio Pla Díaz à Franck Morat - de Dominique Pommat à Corine Wolff - de Thierry Tournier à Christian Berthomier

conseillers excusés : 13

Frédéric Bret - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - James Hallay - Martine Lambert - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alain Thieffénat - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 07 avril 2022

délibération **n° 052-22 C**

objet **RD - Rapport d'activité 2021 du Conseil de développement de Grand Chambéry**

Jean-Benoît Cerino, vice-président chargé de l'emploi, de l'insertion et de la participation citoyenne, rappelle que le Conseil de développement est une instance de démocratie participative. Il a vocation à délivrer des avis sur les orientations majeures des politiques publiques locales ou des projets structurants de Grand Chambéry, en s'appuyant sur l'expertise d'usage de ses membres. Il permet de sensibiliser les citoyens aux enjeux territoriaux et de mobiliser les acteurs sur la définition des projets et des politiques publiques, à l'échelle de l'agglomération.

L'actuel Conseil de développement de Grand Chambéry a été instauré par délibération du 26 octobre 2017 suite à la fusion de Chambéry métropole et de la Communauté de communes du Cœur des Bauges. Il est composé de citoyens bénévoles issus de la société civile, représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs, avec un souci de parité et de meilleure représentation territoriale possible.

En 2021, un appel à candidatures a été lancé pour renouveler les membres du Conseil de développement.

Au cours de ces deux dernières années, le Conseil de développement a eu l'occasion de se saisir de divers projets et thématiques (PCAET, PLUi HD, schéma de développement touristique...).

Conformément à l'article L.5211-10-1 du code général des collectivités territoriales, le Conseil de développement établit un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Vu l'article L.5211-10-1 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport d'activité 2021 présenté par le Conseil de développement de Grand Chambéry.

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 052-22 C

Objet de l'acte :	RD - Rapport d'activité 2021 du Conseil de développement de Grand Chambéry
Thème Préfecture :	8 - Domaines de competences par themes 8 - Environnement
Date de l'acte :	14 avril 2022
Annexe(s) :	Rapport d'activité

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220414-lmc1H27185H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27185H1

Date de transmission en Préfecture :	14 avril 2022
Date de réception en Préfecture :	14 avril 2022
Publication :	jeudi 14 avril 2022